

Belaismont. — Républicains élus. M. Elies en tête. Le Quessoy (arr. d'Availles). — 17 membres sortants, de 500 à 400 voix; ballottage pour 4 sièges. Fougères (arr. d'Availles). — Liste républicaine complète élue. Jonzac (arr. d'Availles). — Liste radicale de main basse par 250 voix en moyenne en entier, sauf un : pas de ballottage. Lezayrol (arr. d'Availles). — La liste républicaine est élue. Coussac. — La liste républicaine est élue. Landreux. — M. Marie-Soufflet élu par 454 voix; M. Deloffre élu par 460; M. Demoulin, républicain, élu par 454; 7 conservateurs élus, 11 ballottages. Gommégnie (arr. d'Availles). — Liste républicaine élue. Fournies. — Liste républicaine élue. Anor. — Conseil conservateur élu. Situation renversée. Ohain. — Majorité passée de gauche à droite.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS. — Voici les résultats complets: inscrits 5486; votants 4207. Majorité absolue: 2104. La liste républicaine est élue. Elle se compose de: MM. Leloup 2807; Rieucart 2686; Ledieu 2669; Lagrelle, maire, conseiller général 2635; Péria 2612; Carbone 2584; Ledoux 2582; Dupuis, 2601; Bourgeois 2599; De Lannoy 2527; Delaplanche 2544; Morel 2537; Carroy 2521; Coez 2505; Deconinck 2498; Herreg 2484; Gossart 2474; Hanbecque 2473; Lecoq 2472; Carré 2465; Péria 2459; Langlet 2425; Lataint 2432; Lemaitre 2429; Wacquez 2391; Delatre 2183; Hanser 2158; liste républicaine élue. La liste conservatrice. — Paris, 15 votants 1805; Brochart 1907; Sontal 1797; Vasselot 1638; De Sèle 1599; Lenoire 1554; Cavois 1545; Gescler 1505; Delatote 1471; Gerard 1485; Pruvost 1435; Loeu 1447; Brame 1439; Dion-Lecomte 1429; D'Hottecourt 1416; Hautecour 1439; Wartel 1392; Robert 1389; Morel, Damette, 1385; MM. Baquet, 391; De Cardevaque 1405; Robert-Merlin 1386; Thiery 1358; Gottrau 1349; Lesage 1225; Chaveaux 1320; Marchand 565; divers 325. Aucun incident ne s'est produit. Les résultats ont été accueillis par les cris de: « Vive la République! » Boulogne. — Seize candidats républicains sont élus: MM. Dussartier, Audibert, Lenglet, Herberich, Aigre, Avion, Péron, Blum, Bandoche, Dupuis, Briffard, Bonnet, Filiatier, Farjon, Teauisain, Plichonier et Bilbois. Il y a 16 ballottages. Pont-de-Briques. — L'ancien conseil républicain est réélu. Neufchâtel. — La liste républicaine passe avec une forte majorité. A Willems et au Portel, la composition du conseil est sensiblement conservatrice. A Guines, Ardres, Fauquemonges, Liévin et Saint-Pol, la liste républicaine passe tout entière.

A Aire 11 républicains et 7 conservateurs sont élus. 5 ballottages. A Roellincourt la liste conservatrice est élue. A Saint-André-Basilly il y a ballottage. Calais (section Nord). — MM. Dewarvin, Delarot, Ravise, Apenas et Darquet sont élus par un chiffre de voix allant de 1199 à 1082 voix, la majorité est de 700 voix. MM. Malard, Malard, Paillet, Leroux, Lagroux, Leroy, Delatrière, Devestre avec 337 à 757 voix. La liste radicale Laurent obtient 345 suffrages; le socialiste de trente à cent voix. Saint-Thérèse-Arras. — La liste républicaine est élue, sans un candidat pour lequel il y a ballottage. Béthune. — La liste républicaine est élue. M. Beuvry, la liste républicaine est élue. M. Gasse de Gorre, ancien conseiller général, est battu. Lillers. — La liste républicaine passe. Estrées-Blanche. — La liste républicaine est élue. Etables. — La liste républicaine (M. Bigot, maire) passe tout entière. Bruay. — Républicains élus. Cambrai. — Républicains élus. Essars. — Républicains élus. Liévin. — Républicains élus. Valenciennes. — Les républicains passent. Noyelles. — Les républicains sont élus. Choqueux. — Elus: 13 républicains; 3 conservateurs.

Espanne. — Elus: 10 conservateurs; 1 républicain: dix ballottages. A Montreuil-sur-Mer et à Berck-sur-Mer, la liste républicaine est élue. Ecurie (canton d'Arras). — 5 républicains élus; 5 ballottages. Villers-au-Bois. — 9 républicains élus; 1 ballottage. Mont-Saint-Eloi. — 10 républicains élus; 2 conservateurs. A Saint-Aubin. — Liste républicaine élue. Saint-Nicolas. — Le conseil sortant, qui a une majorité républicaine, est réélu. Quéant. — Conseil conservateur sortant réélu. Frouville. — Républicains élus; 7 ballottages. Marsail. — Républicains passent cinq sièges; majorité demeure conservatrice. St-Laurent-Eloy. — Huit républicains élus, trois conservateurs, trois ballottages. Aix-Noullet. — 11 républicains élus, 1 conservateur. Vimy. — Conseil conservateur réélu. Souchez. — Liste républicaine élue à une forte majorité. Marquion. — Liste républicaine élue. Beaumetz-les-Loges. — 5 conservateurs élus; 6 républicains; 1 ballottage. Enquin. — Républicains élus.

DANS LES DÉPARTEMENTS

A Paris. — 15e Arrondissement. Quartier de Javel. Inscrits: 3.182. — Votants: 2.237. Suffrages exprimés: 2.206. MM. Chauvière, ses. révol. 1.127 v. Elu. Caré, républicain. 904. Boulanger, conservateur. 834. Chausse, ses. révol. 55. Blanchard, ses. révol. 20. Ce scrutin, unique à Paris, avait lieu par suite de l'annulation de l'élection de M. Caré, le scrutin de 1885 ayant été annulé par l'administration municipale à Paris, le 1022 à M. Chauvière, son concurrent. Ainc. — A Saint-Quentin, 22 conseillers: 18 républicains et 4 conservateurs sont élus. Il y a ballottage pour 10 sièges. A Laon (canton de la Chapelle), dont 3 conservateurs. Ballottage pour le reste. A Vervins, la liste républicaine en entier avec M. Dopy, député, qui était maire. A Soissons, 12 conseillers élus dont 4 conservateurs. Ballottage pour les autres. A Château-Thierry, la liste républicaine est élue avec une forte majorité. Somme. — A Amiens, 9 candidats républicains sont élus. Il y a ballottage pour 27 autres sièges. La liste qui vient en tête est celle de M. Frédéric Petit, maire et sénateur. Corbeil. — A Ajaccio, la liste bonapartiste a été élue à une forte majorité. A Saint-André-de-Tallano, une collision a eu lieu entre électeurs; une femme a été tuée; la femme du maire et un jeune homme ont été grièvement blessés. A Petreto, l'arme a été emportée. Grâce aux mesures énergiques prises par l'administration municipale, à peine dans une dizaine de communes le scrutin n'a pas eu lieu. En 1884, pareil fait s'était produit dans 48 communes. Gard. — A Nîmes, 17 radicaux, 12 modérés et 6 royalistes sont élus. L'ancien maire, M. Marcejon, n'est pas réélu. A La Balgouarde, des électeurs ont envahi les sections de vote. Le vote n'a pu avoir lieu qu'après plusieurs heures. Les gardes ont été opérés. Plus de cinquante communes du Gard ont nommé des conseillers conservateurs. Dans le premier et le deuxième cantons de Nîmes, tout ce qu'il y a de plus modéré parmi les radicaux ont été élus. Les gros bonnets opportunistes tels que le maire, les adjoints, les secrétaires, les conseillers in-florents ne sont pas réélus. Isère. — A Grenoble, vingt-cinq candidats de la liste du comité républicain ont été élus avec un moyen de 3.500 voix sur 6.825 votants. Oze

candidats sont en ballottage; parmi eux se trouvent M. Edouard Rey, maire et sénateur, combattant par les radicaux et les réactionnaires. Seine-Inférieure. — A Rouen, 34 républicains et 2 conservateurs sont élus. Les conservateurs étaient d'ailleurs portés sur la liste du comité républicain. Il y a deux ballottages. Au Havre, 29 membres élus — tous républicains — 16 conseillers sortants et 13 nouveaux. Ballottage pour 7 sièges. Rhône. — A Lyon, les six arrondissements, qui avaient élu 54 conseillers, donnent les résultats suivants: 14 républicains élus, un nombre desquels M. Gailly, député de l'ancienne municipalité. 10 ballottages. Les listes radicales progressistes tiennent la tête dans six arrondissements. Dans le département, les conservateurs gagnent plusieurs communes et conservent la plupart de celles où ils avaient la majorité.

Bouches-du-Rhône. — A Marseille, la liste de concentration républicaine radicale, comprenant la municipalité sortante, a été élue tout entière sur 24 suffrages contre 4.638 données à la liste intrinsèque socialiste, et 3.058 voix à la liste socialiste présentée par le congrès qui a patronné l'élection M. Félix Pyat. Sur les 36 conseillers élus, 28 étaient conseillers sortants. Quelques incidents tumultueux ont été signalés dans divers bureaux de vote, notamment dans deux où les urnes ont été seules et pour lesquelles le dépouillement a dû être repris plusieurs fois. Il n'y a eu, du reste, aucun incident sérieux. Puy-de-Dôme. — A Clermont-Ferrand, M. Baillet, promoteur des manifestations qui signalèrent le départ de M. Boulanger, avait formé une liste libérale et radicale. Elle a obtenu 1.400 voix. En résumé, sur 28 conseillers à élire, 17 républicains modérés passent au premier tour. Var. — A Toulon, trois listes s'inscrivent tout à fait radicales et en présence. La liste radicale est élue sur 24 suffrages contre 4.638 données à la liste intrinsèque socialiste, et 3.058 voix à la liste socialiste présentée par le congrès qui a patronné l'élection M. Félix Pyat. Sur les 36 conseillers élus, 28 étaient conseillers sortants. Quelques incidents tumultueux ont été signalés dans divers bureaux de vote, notamment dans deux où les urnes ont été seules et pour lesquelles le dépouillement a dû être repris plusieurs fois. Il n'y a eu, du reste, aucun incident sérieux. Puy-de-Dôme. — A Clermont-Ferrand, M. Baillet, promoteur des manifestations qui signalèrent le départ de M. Boulanger, avait formé une liste libérale et radicale. Elle a obtenu 1.400 voix. En résumé, sur 28 conseillers à élire, 17 républicains modérés passent au premier tour.

Var. — A Toulon, trois listes s'inscrivent tout à fait radicales et en présence. La liste radicale est élue sur 24 suffrages contre 4.638 données à la liste intrinsèque socialiste, et 3.058 voix à la liste socialiste présentée par le congrès qui a patronné l'élection M. Félix Pyat. Sur les 36 conseillers élus, 28 étaient conseillers sortants. Quelques incidents tumultueux ont été signalés dans divers bureaux de vote, notamment dans deux où les urnes ont été seules et pour lesquelles le dépouillement a dû être repris plusieurs fois. Il n'y a eu, du reste, aucun incident sérieux. Puy-de-Dôme. — A Clermont-Ferrand, M. Baillet, promoteur des manifestations qui signalèrent le départ de M. Boulanger, avait formé une liste libérale et radicale. Elle a obtenu 1.400 voix. En résumé, sur 28 conseillers à élire, 17 républicains modérés passent au premier tour. Var. — A Toulon, trois listes s'inscrivent tout à fait radicales et en présence. La liste radicale est élue sur 24 suffrages contre 4.638 données à la liste intrinsèque socialiste, et 3.058 voix à la liste socialiste présentée par le congrès qui a patronné l'élection M. Félix Pyat. Sur les 36 conseillers élus, 28 étaient conseillers sortants. Quelques incidents tumultueux ont été signalés dans divers bureaux de vote, notamment dans deux où les urnes ont été seules et pour lesquelles le dépouillement a dû être repris plusieurs fois. Il n'y a eu, du reste, aucun incident sérieux. Puy-de-Dôme. — A Clermont-Ferrand, M. Baillet, promoteur des manifestations qui signalèrent le départ de M. Boulanger, avait formé une liste libérale et radicale. Elle a obtenu 1.400 voix. En résumé, sur 28 conseillers à élire, 17 républicains modérés passent au premier tour.

Paris, 8 mai, 12 h. 41. — Sur 427.000 conseillers à élire les 415 environ ont été nommés avant-hier. Le reste à élire un peu plus de 85,000 conseillers. En général, les conservateurs ont été favorisés. Ils gagnent un grand nombre de sièges. REVUE DE LA PRESSE Le Gaulois regrette que le conseil de guerre ait été aussi indulgent pour l'adjudant Châtelain. « D'ailleurs, ajoute-t-il, en admettant qu'une lacune existât dans notre législation pénale, au sujet de ce genre de crime, n'avait-on pas longtemps suppléé depuis si longtemps par les questions d'espionnage et de trahison préoccupant l'opinion publique? » Voilà bien l'imprévoyance et l'éclouarderie de nos législateurs parlementaires! Ils le proclament, — surtout depuis que les politiques militaires leur font ombre — que la politique doit être absolument bannie de l'armée, et ils la tolèrent dans le Code! Et puis, si Châtelain n'est qu'un condamné pénal, pourquoi lui avoir infligé la dégradation militaire. La logique, non moins que l'esprit de la véritable discipline, se révolte contre une aussi faste interprétation de la loi. D'une part, Châtelain, en se corrompant avec les plus fameux de la France, leur livrait ses frères d'armes, en même temps qu'il exposait sa patrie aux humiliations de la défaite; et, d'autre part, en usant de si peu de sévérité à son égard, les membres du Conseil de guerre ont encouragé les plus fameux de la France, à ce qu'ils aient fait de même. Avec l'éducation que l'on donne aujourd'hui à la jeunesse, la nouvelle génération valait mieux que l'ancienne, il faut tout prévoir. L'excuse de ces messieurs est qu'ils ne songent point être pas encore aujourd'hui, l'élève de la faute que la lettre du Code leur a fait commettre. Les excuses, sans doute, les conseils de révision la réparera. Sans qu'on puisse nous attendre à voir, bientôt, le condamné politique Châtelain, profiter de quelque nouvelle amnistie, prendre place sur les bancs du palais Bourbon. « Il est vrai qu'il n'y serait pas plus déplacé que bien d'autres. »

Paris, 7 mai. — Suivant le Courrier du Soir, le gouvernement s'est préoccupé plus de mesures à prendre pour empêcher les désordres qui pourraient se produire, lors du voyage de M. Boulanger dans le Nord. L'Agence Havas, qui nous télégraphie cette dépêche, ajoute: « Dans un prochain conseil, les ministres examineront par quels moyens on pourrait s'opposer à ce qu'une visite légitime d'un député à ses électeurs dégénère en campagne préméditée de propagande inconstitutionnelle. » Le général Boulanger et les communaux D'une conversation qu'un rédacteur du Paris a eue avec le citoyen Avronnant, nous extrayons les passages suivants: « Le général Boulanger a dit M. Avronnant, c'est que les ouvriers ne peuvent pas avoir oublié sa conduite en 1871. » Il y a à cette époque un petit massacre, cela suffit pour que nous l'empêchions de recommencer en grand. » A mes reproches, à ma sortie un peu vive, je m'en fais honneur, il a répondu par des fautes. » Je l'ai jugé de suite. » Je le détestais, je le déteste plus encore après ses meilleures avances. » Quant à la plume, apportée en réconciliation à la salle Garcher, je la maintiens entre nous en changeant un mot. » Tenez, elle me retient sur oreilles, je vois Boulanger dans son salon la prononçant, le ton haïssin, assuré, et, croyez-vous, de reste qu'il n'y a rien de semblable chez moi. » Il aura beau me dénigrer, accumuler notes sur notes, tous les honnêtes gens se prononceraient plutôt pour l'ouvrier que pour le général. A son courage, je n'ai rien à lui reprocher, mais à son égoïsme, j'en oppose un autre aussi net, aussi affirmatif. Le voici: « Monsieur le directeur de l'Agence Havas, » Vous annoncez que le général Boulanger a dit le récit que j'ai dans les réunions publiques d'une entrevue que j'ai eue avec lui. » Je regrette que la mémoire du général l'ait une fois de plus mal servi. Tous ceux qui me connaissent savent que je suis incapable d'un mensonge. » Avec ma considération, » AVRONNANT, ouvrier tailleur. » Il, rue de Poissy-Saint-Marcel, 2. » Maintenant, nous nous terminant M. Avronnant, la cause me paraît jugée et il se généralise l'impression d'un homme qui n'a rien de commun avec ceux de la classe d'ouvriers que vous citez dans votre mémoire plus songe. O, chez nous la mémoire plus songe.

Le général Boulanger à Saint-Mandé. — Sa candidature dans l'Isère Paris, 7 mai. — Il se pourrait que le général Boulanger fût emporté d'aller, mercredi, à un banquet offert à Saint-Mandé, sous sa présidence d'honneur. Le général Boulanger reprend la campagne dans l'Isère pour la candidature Boulanger. Elle recommande à ses amis de voter pour le général et leur annonce l'envoi de ballots de bulletins. Conférence antiboulangiste Rosen, 6 mai. — M. Allemand, délégué du comité antiparlant de Paris, a été, cette après-midi, en conférence à la salle Despreux, devant une centaine d'auditeurs. Le conférencier a commencé par un discours sur le socialisme. Il a parlé qu'incemment du général Boulanger. M. Goujon, de Rouen, a répliqué et a fait l'éloge du député de Nord. M. Allemand a répondu avec adresse et à part quelques interruptions, il a été applaudi.

La visite de M. Carnot au Salon Paris, 7 mai. — M. Carnot s'est rendu, ce matin, à 10 heures, au Salon. Le président de la République, qui était accompagné du colonel Liechtenstein et d'un capitaine d'ordonnance, a été reçu à l'entrée de la grande nef par MM. Lockroy, ministre des beaux-arts et de l'instruction publique; Bailly, président de la Société des artistes français; Rouquier, vice-président, et tous les membres du jury. M. Carnot s'est ensuite dirigé vers la sculpture où il a principalement remarqué les œuvres de sculpteurs mérités, Falguière, Chapu, Etienne Lezou, Lemaire, Rodin, etc. Le président de la République a également admiré les gravures de Jaquet, Didier, Bianchini, Leconteur, etc. La visite du président a duré deux heures et demie. La grève de Pantin Paris, 7 mai. — L'usine Monot, rue de Paris 84, à Pantin, a fait afficher à 11 heures 1/2, dans ses ateliers, qu'elle éteignait ses fours le 12. Cette mesure est très grave. Elle indique que la convention partielle sera signée et que le travail reprendra le lendemain. Le rendement des impôts Paris, 7 mai. — L'administration des finances vient de publier le rendement des impôts des revenus indirects, ainsi que des monopoles de l'Etat, pendant le mois d'avril 1888. Les recettes ont été de 2,222,000 fr., par rapport aux prévisions budgétaires et une augmentation de 5,352,400 fr. sur les produits du mois d'avril 1887. Par rapport aux évaluations budgétaires il y a eu une plus-value sur le timbre, impôt trois pour cent des valeurs mobilières, des douanes, des contributions indirectes, des sels, des sucres, et des postes et télégraphes. Les moins-values portent sur l'enregistrement et les contributions indirectes.

La conférence des sucres Londres, 7 mai. — La conférence des sucres s'est réunie aujourd'hui. Le gouvernement anglais avait demandé aux gouvernements représentés de donner leur opinion sur la question des droits compensateurs appliqués comme sanction. Les réponses ont été fournies aujourd'hui. On considère cette séance comme importante et considérant un point de départ nouveau. Il est probable que la convention partielle sera signée même malgré l'abstention des Etats-Unis. L'incident de Belfort. — L'état de Frédéric III Berlin, 7 mai. — La Gazette de l'Allemagne du Nord publie les résultats de l'enquête allemande sur l'incident de Belfort où quatre étudiants allemands auraient été l'objet d'une manifestation hostile et les cinq autres de la part de l'Allemagne industrielle allemande de ne pas participer à l'exposition de 1889. Ce même journal dit que l'empereur se sent un peu fatigué et fatigué depuis samedi soir, mais que le phénomène n'est pas inquiétant. Il est probable qu'il s'agit de la grippe. Une première à Paris Paris, 8 mai, 12 h. 41. — Ce soir à l'Opéra-Comique a eu lieu la première représentation du Roi de Dyle, drame en trois actes et cinq tableaux de M. Edouard Blau, musique de M. Edouard Blau. Le livret et la partition ont obtenu un énorme succès. Plusieurs morceaux ont été triés. A la fin, de nombreux rappels et d'une ovation enthousiaste a eu lieu la proclamation du nom de l'auteur. L'interprétation a été excellente. MM. Bouvet, Talazac et Fournel, Mmes Deschamps et Simonnet ont été très applaudis. Les décors et la mise en scène ont été fort goûtés.

NOUVELLES DU JOUR

Au conseil municipal de Paris Paris, 7 mai. — Le conseil municipal de Paris s'est occupé, aujourd'hui, de la grève des carriers de la Seine et de la Seine-et-Oise. Après une longue et confuse discussion le conseil, par 38 voix contre 26, a adopté la délibération suivante: « Une somme de dix-mille francs sera mise à la disposition des ouvriers susdits contraints par leurs patrons à la cessation de travail. » Le préfet a fait des réserves de droit. Une autre proposition tendant à allouer 10,000 francs aux ouvriers parisiens sans travail a été renvoyée à la commission du travail. Le voyage de M. Boulanger dans le Nord et le gouvernement Paris, 7 mai. — Suivant le Courrier du Soir, le gouvernement s'est préoccupé plus de mesures à prendre pour empêcher les désordres qui pourraient se produire, lors du voyage de M. Boulanger dans le Nord. L'Agence Havas, qui nous télégraphie cette dépêche, ajoute: « Dans un prochain conseil, les ministres examineront par quels moyens on pourrait s'opposer à ce qu'une visite légitime d'un député à ses électeurs dégénère en campagne préméditée de propagande inconstitutionnelle. »

Le général Boulanger et les communaux D'une conversation qu'un rédacteur du Paris a eue avec le citoyen Avronnant, nous extrayons les passages suivants: « Le général Boulanger a dit M. Avronnant, c'est que les ouvriers ne peuvent pas avoir oublié sa conduite en 1871. » Il y a à cette époque un petit massacre, cela suffit pour que nous l'empêchions de recommencer en grand. » A mes reproches, à ma sortie un peu vive, je m'en fais honneur, il a répondu par des fautes. » Je l'ai jugé de suite. » Je le détestais, je le déteste plus encore après ses meilleures avances. » Quant à la plume, apportée en réconciliation à la salle Garcher, je la maintiens entre nous en changeant un mot. » Tenez, elle me retient sur oreilles, je vois Boulanger dans son salon la prononçant, le ton haïssin, assuré, et, croyez-vous, de reste qu'il n'y a rien de semblable chez moi. » Il aura beau me dénigrer, accumuler notes sur notes, tous les honnêtes gens se prononceraient plutôt pour l'ouvrier que pour le général. A son courage, je n'ai rien à lui reprocher, mais à son égoïsme, j'en oppose un autre aussi net, aussi affirmatif. Le voici: « Monsieur le directeur de l'Agence Havas, » Vous annoncez que le général Boulanger a dit le récit que j'ai dans les réunions publiques d'une entrevue que j'ai eue avec lui. » Je regrette que la mémoire du général l'ait une fois de plus mal servi. Tous ceux qui me connaissent savent que je suis incapable d'un mensonge. » Avec ma considération, » AVRONNANT, ouvrier tailleur. » Il, rue de Poissy-Saint-Marcel, 2. » Maintenant, nous nous terminant M. Avronnant, la cause me paraît jugée et il se généralise l'impression d'un homme qui n'a rien de commun avec ceux de la classe d'ouvriers que vous citez dans votre mémoire plus songe. O, chez nous la mémoire plus songe.

Le général Boulanger à Saint-Mandé. — Sa candidature dans l'Isère Paris, 7 mai. — Il se pourrait que le général Boulanger fût emporté d'aller, mercredi, à un banquet offert à Saint-Mandé, sous sa présidence d'honneur. Le général Boulanger reprend la campagne dans l'Isère pour la candidature Boulanger. Elle recommande à ses amis de voter pour le général et leur annonce l'envoi de ballots de bulletins. Conférence antiboulangiste Rosen, 6 mai. — M. Allemand, délégué du comité antiparlant de Paris, a été, cette après-midi, en conférence à la salle Despreux, devant une centaine d'auditeurs. Le conférencier a commencé par un discours sur le socialisme. Il a parlé qu'incemment du général Boulanger. M. Goujon, de Rouen, a répliqué et a fait l'éloge du député de Nord. M. Allemand a répondu avec adresse et à part quelques interruptions, il a été applaudi.

La visite de M. Carnot au Salon Paris, 7 mai. — M. Carnot s'est rendu, ce matin, à 10 heures, au Salon. Le président de la République, qui était accompagné du colonel Liechtenstein et d'un capitaine d'ordonnance, a été reçu à l'entrée de la grande nef par MM. Lockroy, ministre des beaux-arts et de l'instruction publique; Bailly, président de la Société des artistes français; Rouquier, vice-président, et tous les membres du jury. M. Carnot s'est ensuite dirigé vers la sculpture où il a principalement remarqué les œuvres de sculpteurs mérités, Falguière, Chapu, Etienne Lezou, Lemaire, Rodin, etc. Le président de la République a également admiré les gravures de Jaquet, Didier, Bianchini, Leconteur, etc. La visite du président a duré deux heures et demie. La grève de Pantin Paris, 7 mai. — L'usine Monot, rue de Paris 84, à Pantin, a fait afficher à 11 heures 1/2, dans ses ateliers, qu'elle éteignait ses fours le 12. Cette mesure est très grave. Elle indique que la convention partielle sera signée et que le travail reprendra le lendemain. Le rendement des impôts Paris, 7 mai. — L'administration des finances vient de publier le rendement des impôts des revenus indirects, ainsi que des monopoles de l'Etat, pendant le mois d'avril 1888. Les recettes ont été de 2,222,000 fr., par rapport aux prévisions budgétaires et une augmentation de 5,352,400 fr. sur les produits du mois d'avril 1887. Par rapport aux évaluations budgétaires il y a eu une plus-value sur le timbre, impôt trois pour cent des valeurs mobilières, des douanes, des contributions indirectes, des sels, des sucres, et des postes et télégraphes. Les moins-values portent sur l'enregistrement et les contributions indirectes.

La conférence des sucres Londres, 7 mai. — La conférence des sucres s'est réunie aujourd'hui. Le gouvernement anglais avait demandé aux gouvernements représentés de donner leur opinion sur la question des droits compensateurs appliqués comme sanction. Les réponses ont été fournies aujourd'hui. On considère cette séance comme importante et considérant un point de départ nouveau. Il est probable que la convention partielle sera signée même malgré l'abstention des Etats-Unis. L'incident de Belfort. — L'état de Frédéric III Berlin, 7 mai. — La Gazette de l'Allemagne du Nord publie les résultats de l'enquête allemande sur l'incident de Belfort où quatre étudiants allemands auraient été l'objet d'une manifestation hostile et les cinq autres de la part de l'Allemagne industrielle allemande de ne pas participer à l'exposition de 1889. Ce même journal dit que l'empereur se sent un peu fatigué et fatigué depuis samedi soir, mais que le phénomène n'est pas inquiétant. Il est probable qu'il s'agit de la grippe. Une première à Paris Paris, 8 mai, 12 h. 41. — Ce soir à l'Opéra-Comique a eu lieu la première représentation du Roi de Dyle, drame en trois actes et cinq tableaux de M. Edouard Blau, musique de M. Edouard Blau. Le livret et la partition ont obtenu un énorme succès. Plusieurs morceaux ont été triés. A la fin, de nombreux rappels et d'une ovation enthousiaste a eu lieu la proclamation du nom de l'auteur. L'interprétation a été excellente. MM. Bouvet, Talazac et Fournel, Mmes Deschamps et Simonnet ont été très applaudis. Les décors et la mise en scène ont été fort goûtés.

MARCHÉS DES LAINES A TERME

Cours du 8 Mai 1888

(De nos correspondants étrangers)

Marchés	Terme	Terme	Terme
ANVERS	1888	1889	1890
FRANCAIS	100	100	100
ALLEMANDS	100	100	100
ESPAGNOLS	100	100	100
ITALIENS	100	100	100
PORTUGAIS	100	100	100
RUSSO-ASIEATIQUES	100	100	100
INDIENS	100	100	100
AFRICAINS	100	100	100
AMÉRICAINS	100	100	100

MAGASINS GÉNÉRAUX DE ROUBAIX

Mouvement de la semaine du 30 Avril au 5 Mai

Entrées	Colis	Poids	Valeurs
Sorties	3,959	123,759	782,735
Expéditions	6,995	215,899	1,500,969
TOTAUX	4,731	330,718	1,500,969

Entrées	Colis	Poids	Valeurs
Sorties	883	102,709	232,200
TOTAUX	535	95,034	146,251

Entrées	Colis	Poids	Valeurs
Sorties	1,430	238,743	378,431
TOTAUX	1,430	238,743	378,431

Et le tour était joué. Nombre d'électeurs ont déposé ce bulletin dans l'urne, croyant voter pour les candidats indépendants. Rien de plus simple, comme on voit. En s'alliant à M. Briet et Largillière, le parti ouvrier a lâché la proie pour l'ombre. L'état-major de M. Largillière a si bien senti que ses alliés pouvaient lui adresser de ci-gilants reproches qu'il a fait passer dans le Progrès du Nord cette petite note. Elle est d'une portée assez malséante: « Le Journal de Roubaix va tâcher de diviser les républicains en amenant les ouvriers contre les bourgeois. Il a déjà commencé hier soir; sa devise est: « Diviser pour régner. »

Dans le tableau, donnant les résultats des élections municipales de Roubaix, nous avons publié hier, il s'est glissé une erreur. Le chiffre total des voix obtenues par M. Faidherbe est 4771, et non 4371, de même M. J.-B. Pennel a eu 4736 voix, et non 4513. On parle beaucoup en ville du suicide du chef de la maison R. de Clé, de Raimis. Cette maison a une succursale à Roubaix. M. R... s'est empoisonné, samedi, après avoir constaté des détournements considérables commis par son caissier. Les journaux de Reims se taisent encore sur ce douloureux événement. Plusieurs maisons de Roubaix ont des intérêts considérables dans la société en commandite par action R... et Cie. Nous sommes que la situation financière est loin d'être celle qu'on avait présentée sur la place de Roubaix, à la première nouvelle de la mort de M. R... Le capital social est intact et tous les créanciers seront indemnes. Le caissier est arrêté. Les familles de M. R... ont en lieu aujourd'hui à Reims. Un accident de voiture, rue d'Inkerman. — Une maroquinier de Roubaix, M. Deshayes, mardi matin, en voiture, la rue d'Inkerman, quand un camion vint heurter son attelage. Le cheval fut renversé, ainsi que la voiture, et toutes les marchandises roulerent sur le pavé. Il n'y a pas eu d'accident de personnes. Nationalité. — MM. Louis et Achille Ternynck, demeurant rue de la Lys, et Alphonse Ternynck, dit Bazas, demeurant rue de Villers, viennent d'obtenir la qualité de français. Un incendie près de la ferme de Maufait. — Lundi matin, les cabanes contenant les habits des ouvriers travaillant à la briqueterie et établi près de la ferme Maufait ont été incendiées. Le feu a communiqué au paillasson par une étincelle. Un ouvrier couvreur, Antoine Six, qui travaillait à une maison en construction rue de B. d'ain, est tombé, lundi après-midi, d'une échelle et s'est grièvement blessé à la tête. Transporté dans un estaminet voisin il y a reçu les soins que nécessitent ses blessures. C. Leclaire, un jeune homme de Roubaix, marchand de légumes, a été tué par un camion qui venait de la rue de la Lys, et s'est grièvement blessé à la tête. Transporté dans un estaminet voisin il y a reçu les soins que nécessitent ses blessures. C. Leclaire, un jeune homme de Roubaix, marchand de légumes, a été tué par un camion qui venait de la rue de la Lys, et s'est grièvement blessé à la tête. Transporté dans un estaminet voisin il y a reçu les soins que nécessitent ses blessures.

Un vol à la foire. — Un voleur s'est introduit, pendant la nuit, dans la boutique d'un marchand forain des allées établies sur la Grand'Place. Un panier avait été enlevé; on a découvert des porte-cigares et des porte-monnaie, pour un ensemble de 50 fr. Un charnier, demeurant rue Saint-Pierre, le nommé Hovine Elysée, travaillant lundi matin, rue de la Lys, a été tué par un camion qui venait de la rue de la Lys, et s'est grièvement blessé à la tête. Transporté dans un estaminet voisin il y a reçu les soins que nécessitent ses blessures. C. Leclaire, un jeune homme de Roubaix, marchand de légumes, a été tué par un camion qui venait de la rue de la Lys, et s'est grièvement blessé à la tête. Transporté dans un estaminet voisin il y a reçu les soins que nécessitent ses blessures. C. Leclaire, un jeune homme de Roubaix, marchand de légumes, a été tué par un camion qui venait de la rue de la Lys, et s'est grièvement blessé à la tête. Transporté dans un estaminet voisin il y a reçu les soins que nécessitent ses blessures.

Arrestation d'un voleur. — Un cabaretier de la rue des Filatiers, M. Durand, samedi, lundi matin, d'un vol qui avait été commis dans une des chambres de sa maison. On avait enlevé d'une armoire une montre en or et une somme de trente francs. Les soupçons se portèrent sur le logeur: celui-ci fut mandé au commissariat de la place Sainte-Elisabeth où il avoua sa faute. Un vol de deux cents francs avait également été commis chez M. Durand, il y a quinze jours; on suppose, après quelque raison, que le même logeur en est l'auteur. Il a été arrêté lundi soir et transféré à Lille. Un ramoneur, Henri Salgot, a été arrêté, lundi, sous incrimination de violence exercée sur Henri L..., un jeune homme avec qui il avait eu une discussion. Lennoy. — Aux élections municipales de Lennoy, M. Jules Gilliez-Dewarville, l'ancien maire, est passé le premier de la liste, ce qui prouve que les électeurs ont parfaitement compris qu'il avait été victime d'attaques calomnieuses de la part d'un journal boulangiste. L'honorable M. de Malhez est parfaitement connu. On sait qu'il est toujours disposé à rendre service, et dévoué à toutes les œuvres de bienfaisance. Le mois de mai. — Voici quelques dictons relatifs à ce mois: Mai frais et venteux. Mai l'air plantureux. Rosée et fraîcheur de Mai. Donnent vin à la vigne et folie au pré, mais le pré et le chaud Juin. Amènent pain et vin. Estimons-nous donc heureux si, pendant ce mois, nous n'avons pas toujours un ciel serein et un soleil sans nuage. En Mai, il faut de la pluie, mais pas trop; en Juin, surtout dans les premiers jours, car: Lorsqu'il pleut le 3 mai, Point de bœuf au moyer; Et regarde, s'il y a un orage, Le lendemain de Sainte-Croix (le 4); Si nous avons un printemps pluvieux, Nous aurons l'an infructueux. Voici, d'après Mathieu de la Drôme, le temps qu'il fera pendant le mois qui commence: du 2 au 11, période ayant une grande analogie avec la fin d'avril; du 11 au 18, température très variable; du 18 au 25, période de beau temps, orages dans les premières de l'après-midi; du 25 au 31, période de temps très beau et très chaud. Séjour très rude, temps relativement froid du 1er au 15, et beau du 15 au 31. Chronique colonophille. — Voici le résultat de l'Opinion de Longueau du 6 mai, organisé par la société d'Éclair, chez Victor Grouillon, rue Voltaire, 82-84, pour 500 pigeons de concours, 310 d'élevage, 19 de 6 h. à 12 h. Beau temps, vent fort. 1er prix: Devrins, h. 2e, A. Maton, h. pp; 3e, Devrins, h. pp; 4e, Devrins, h. pp; 5e, Devrins, h. pp; 6e, Devrins, h. pp; 7e, Grouillon, h. pp; 8e, Devrins, h. pp; 9e, Ch. Dufour, h. pp; 10e, Masson, h. pp; 11e, Mondet, h. pp; 12e, Loquet, h. pp; 13e, Nicolas, h. pp; 14e, Mondet, h. pp; 15e, Piel, p. 16e, Devrins, p. 17e, Loquet, p. 18e, Carbon, p. 19e, M. J. Darde, p. 20e, Grouillon, p. 21e, Mator, p. 22e, Dauton, p. 23e, Dargnavaux, p. 24e, A. Baert, p. 25e, P. Ducaute, p. 26e, E. Ducaute, p. 27e, Fournelle, p. 28e, Bellevue, p. 29e, Ferret, p. 30e, L. Roy, p.

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX LA PROIE ET L'OMBRE. — NOUS constatons hier que les membres de la liste dite de concentration s'étaient bien gardés de protester, lorsque la liste d'émancipation avait paru. Ils se sont bornés à déclarer, au dernier moment, qu'il s'agissait d'un tour des « jésuites » lesquels ont bon dos. La manœuvre de la conciliation a augmenté beaucoup les chances des candidats opportuno-radicaux; ils se sont laissés faire une douce victoire et ils ont abandonné le parti de M. H. Carretto à son malheureux sort. Cette manœuvre avait un autre avantage: ceux qui ont composé la liste de « conciliation », ont eu bien soin d'inscrire au premier rang le nom de M. J. Lagache. De plus, beaucoup de porteurs ont, en présentant cette feuille, « La liste de M. J. Lagache ». Ce soir plus faibles; les laines cardées sont sans changement et les laines à carder ne sont pas fermes. Ces cours se maintiennent sans grandes variations pour une partie de la semaine. Les prix qui marquent par et par une tendance à les dépasser surtout pour les bonnes laines dont l'Allemagne et l'Alsace occupent la première place; mais pour le moment nous ne pouvons que constater une hausse de 50 centimes sur le prix du début; les bonnes laines cardées sont surtout en faveur à des prix qui marquent par et par une tendance à les dépasser surtout pour les bonnes laines dont l'Allemagne et l'Alsace occupent la première place; mais pour le moment nous ne pouvons que constater une hausse de 50 centimes sur le prix du début; les bonnes laines cardées sont surtout en faveur à des prix qui marquent par et par une tendance à les dépasser surtout pour les bonnes laines dont l'Allemagne et l'Alsace occupent la première place; mais pour le moment nous ne pouvons que constater une hausse de 50 centimes sur le prix du début; les bonnes laines cardées sont surtout en faveur à des prix qui marquent par et par une tendance à les dépasser surtout pour les bonnes laines dont l'Allemagne et l'Alsace occupent la première place; mais pour le moment nous ne pouvons que constater une hausse de 50 centimes sur le prix du début; les bonnes laines cardées sont surtout en faveur à des prix qui marquent par et par une tendance à les dépasser surtout pour les bonnes laines dont l'Allemagne et l'Alsace occupent la première place; mais pour le moment nous ne pouvons que constater une hausse de 50 centimes sur le prix du début; les bonnes laines cardées sont surtout en faveur à des prix qui marquent par et par une tendance à les dépasser surtout pour les bonnes laines dont l'Allemagne et l'Alsace occupent la première place; mais pour le moment nous ne pouvons que constater une hausse de 50 centimes sur le prix du début; les bonnes laines cardées sont surtout en faveur à des prix qui marquent par et